



@Enilorac photography



## LA CITÉ DES ARTS ACCUEILLE LES PRATIQUES ARTISTIQUES EN AMATEUR !

**Vous êtes une association, une collectivité, un organisme à but non lucratif ?**

**Vous proposez au public des pratiques artistiques en amateur et vous cherchez un espace approprié ?**

**La Cité des Arts peut vous accueillir !**

Le développement et l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles en amateur s'inscrit pleinement dans le projet d'activités de la Cité des Arts. Afin d'encourager les initiatives et les ressources locales, la Cité des Arts met à disposition sa salle de médiation culturelle.

*NB : La salle de médiation culturelle n'a pas pour vocation d'accueillir des projets de création artistique dont le cadre et/ou la finalité relèvent du champ professionnel.*

### **Conditions d'éligibilité :**

- La salle de médiation culturelle est réservée aux associations, collectivités, et autres organismes à but non lucratif du territoire de la CINOR dans le cadre de pratiques artistiques en amateur.
- La salle de médiation culturelle peut être mise à disposition pour des cours gratuits ou payants.

### **Coût :**

Le coût de mise à disposition de la salle de médiation culturelle pour les associations, collectivités et autres organismes à but non lucratif dont le siège social est situé sur le territoire de la CINOR (communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne) est de 5 euros de l'heure.

Pour les autres structures : nous consulter ([contact@citedesarts.re](mailto:contact@citedesarts.re)).

### **Les différentes étapes pour s'inscrire :**

**--> 1/ Remplir le formulaire de demande d'inscription ci-joint et l'adresser par mail à [nayeem.joulette-aly@citedesarts.re](mailto:nayeem.joulette-aly@citedesarts.re)**

Le formulaire de demande d'inscription peut également être retiré à l'accueil billetterie de la Cité des Arts et remis sur place.

**--> 2/ Participer à un rendez-vous sur site**

Dans le mois suivant la réception de votre formulaire, un rendez-vous à la Cité des Arts vous sera proposé. Ce rendez-vous est l'occasion de faire connaissance et de finaliser votre inscription par la signature d'une convention. À l'occasion de ce rendez-vous, il est important de préciser vos besoins techniques éventuels (tables, chaises, sono, etc).

**--> 3/ Adhérer à la Cité des Arts**

Les participants doivent adhérer à la Cité des Arts : la carte d'adhérent individuelle (20 euros) est valable un an de date à date. Elle permet d'accéder aux tarifs préférentiels pour toutes les activités proposées par la Cité des Arts.

**--> 4/ Réserver vos premiers créneaux horaires**

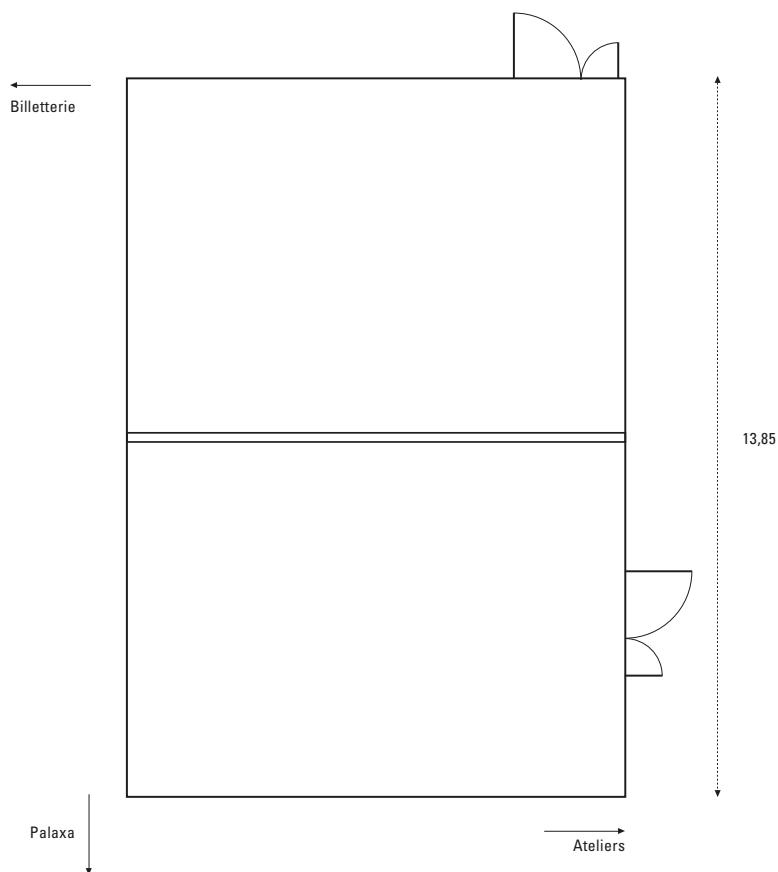
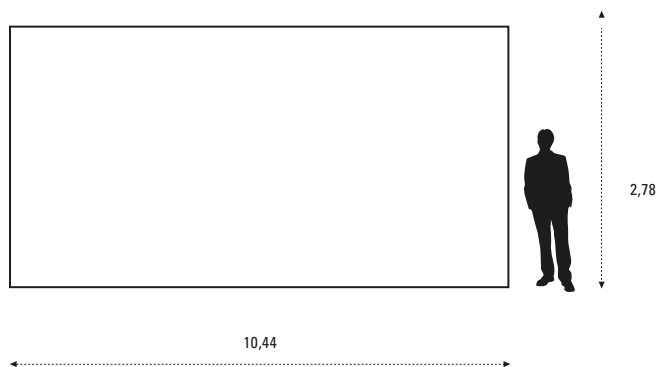
Une fois votre inscription finalisée et vos adhésions enregistrées, vous pourrez réserver vos créneaux horaires par mail à [repetition@citedesarts.re](mailto:repetition@citedesarts.re).

## INFORMATIONS PRATIQUES :

--> La salle de médiation culturelle est située au coeur de la Cité des Arts.  
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 23h et le samedi de 10h à 18h.



D'une surface totale de 140 mètres carrés, cloisonnable en 2 espaces de 70 mètres carrés chacun, elle est conforme aux normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur.



23 rue Léopold Rambaud  
97490 Sainte-Clotilde  
02 62 92 09 90  
[citedesarts.re](http://citedesarts.re)

### --> Restauration sur site :

• Le Food'Arts, espace de restauration / bar de la Cité des Arts, vous accueille du matin au soir, 7 jours sur 7.

### --> Pour tous renseignements complémentaires :

**Merci de contacter Nayeem Joulette Aly, assistant en médiation culturelle :**

- Par téléphone au 02 62 92 09 90 / 0693 20 75 33
- Par mail : [nayeem.joulette-aly@citedesarts.re](mailto:nayeem.joulette-aly@citedesarts.re)

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION  
SALLE DE MÉDIATION CULTURELLE DE LA CITÉ DES ARTS**

**Pratiques artistiques et culturelles en amateur**

À compléter et à renvoyer à nayeem.joulette-aly@citedesarts.re ou à déposer à l'accueil de la Cité des Arts (ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h)

**PORTEUR DU PROJET**

Date de la demande ..... / ..... / .....

Vous souhaitez vous inscrire en tant que : Association Collectivité Autre structure à but non lucratif

Nom et adresse du siège social de la structure :

.....

Nom et qualité de la personne référente :

.....

Téléphone :

E-mail :

Site web :

**VOTRE PRATIQUE ARTISTIQUE**

Discipline(s) artistique(s) : .....

Décrivez votre démarche en quelques mots (ateliers, répétitions, échauffements, projet précis) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nombre de participants : .....

Les participants doivent-ils payer pour pratiquer ? Si oui, combien ?

.....

Quelle fréquence et volume horaire envisagez-vous pour votre pratique ?

.....

D'autres lieux accueillent-ils votre pratique ? Si oui, lesquels ?

.....  
.....

Quels sont vos besoins techniques spécifiques pour votre pratique (espace, matériel ...) ?

.....  
.....  
.....

**AUTRES INFORMATIONS :**

Fréquentez-vous régulièrement la Cité des Arts (concerts, spectacles, expositions, autres...) ?

Comment avez-vous entendu parler de la salle de médiation culturelle de la Cité des Arts ?

Souhaitez-vous recevoir la newsletter de la Cité des Arts ? : oui non

NB : la salle de médiation culturelle de la Cité des Arts peut accueillir toutes les pratiques artistiques en amateur dans la limite de leur faisabilité technique. Les associations, collectivités et autres structures à but non lucratif implantées sur le territoire de la CINOR bénéficient d'un accès prioritaire au tarif de 5 euros de l'heure.